

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 02 OCTOBRE 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

## **1. Objet**

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de Bondjock, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de Bondjock.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux consistent à construire un bâtiment de type R+1 et comprennent notamment :

### **BATIMENT PRINCIPAL**

- o Installation du chantier et travaux préliminaires ;
- o Terrassement ;
- o Travaux de béton et béton arme ;
- o Travaux de maçonneries ;
- o Etanchéité et isolation ;
- o Charpente et couverture et faux plafond ;
- o Revêtements durs ;

- o Plomberie ;
- o Electricité ;
- o Menuiserie bois, métallique, alu et vitrerie ;
- o Peinture ;
- o VRD ;
- o Eléments décoratifs en façade.

#### REHABILITATION DE LA SALLE DES FETES

- o Revêtements et enduit ;
- o Plomberie ;
- o Peinture ;
- o électricité

#### MISE EN ŒUVRE DU CAHIER DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

- Installer des panneaux de signalisation autour et dans le site ;
- Achat et mise en terre des plants ;
- utilisation des matériaux de faible teneur de carbone ;
- Identification des dangers potentiels sur le lieu de travail ;
- sensibilisation sur les pratiques de travail sécuritaires ;
- port des EPI ;
- élaboration d'un plan d'urgence ;
- effectuer des inspections régulières.
- Identification des sources potentielles d'incendie ;
- Sensibilisation du personnel sur la sécurité incendie et utilisation des équipements électrique.

#### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de :

- Coût des travaux ; deux cent quatre-vingt-seize millions quatre cent soixante-dix mille (296 470 000) francs CFA TTC ;
- Coût de la mise en œuvre du Cahier de Charges Environnementales : quatre millions cinq cent mille un (4 500 001) francs CFA TTC ;
- Soit un total de trois cent million neuf cent soixante-dix mille un (300 970 001) francs CFA TTC

#### **4. Allotissement**

Les travaux sont répartis en un lot unique.

#### **5. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

#### **6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM/commune de Bondjock, exercice 2024 et suivants.

#### **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Bondjock, dès publication du présent avis.

#### **8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de BONDJOCK, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Deux cent mille (200 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bondjock.

#### **9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de BONDJOCK, au plus tard le MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

« N°020/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/24 DU 02 OCTOBRE 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt

des offres ne seront pas reçues.

### **10. Délai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

### **11. Cautionnement Provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à six millions dix-neuf mille quatre cent (6 019 400) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

### **12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

### **13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières

aura lieu le MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne Marchés de la Commune de BONDJOCK dans la salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### **14.Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

##### 14.1 Principaux critères éliminatoires:

###### 14.1.1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité ou Absence après 48 h d'une pièce du dossier administratif

###### 14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis de (80%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

###### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme (absence du bordereau

des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif
- Absence ou incohérence d'un sous-détail des prix unitaires
- Non-conformité du modèle de soumission

#### 14.2 Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à cent millions (100 000 000) FCFA ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (80% de « Oui »), soit 67 « Oui » sur 83 possibles, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : la fiche d'évaluation est jointe en annexe

#### **15.Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

#### **16.Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17.Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent

être obtenus à la Mairie de la Commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517

YAOUNDE Le 02-10-2024

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL